

Etude de cas diversité

Catherine Voynet Fourboul

- Patricia Léoni faisait scandale déjà bien avant septembre 1980 lorsque Pierre Brun déclara devant 600 salariés que son rapidement avancement n'avait rien à voir avec les relations personnelles qu'ils entretiendraient ensemble. A l'origine elle avait été recrutée comme cadre par Pierre, qui au bout d'un an lui avait donné le titre de chargée des relations publiques. Pour couper court à la rumeur, 3 mois après Pierre avait déclaré qu'ils étaient très bons amis, mais que leurs relations se limitaient à cela. Cependant ce commentaire remonté au conseil d'administration ajouté à la jeunesse et à la séduction de Patricia ont poussé le conseil d'administration à demander son départ de la société.
- Quelques temps après on apprenait le divorce rapide de Pierre. Et en 1982 Patricia et Pierre se marièrent. Patricia refit alors surface comme assistante du PDG chargée du plan stratégique. Cependant l'entreprise connut des difficultés, dut recourir à un plan social coûtant quelques centaines d'emplois et fut absorbée par une entreprise concurrente.
- Le couple se lança dans un nouveau projet. Pierre devint le dirigeant d'une société à but non lucratif et Patricia nommée directrice exécutive. Quelques temps après cette société connut des pertes considérables, et faillit déposer le bilan. Le couple se trouvait également au cœur d'une controverse, car il abusait des notes de frais et menait un train de vie qui excédait largement les possibilités de gestion de cette entreprise. Ils durent donc quitter cette société avec des poursuites judiciaires intentées par les actionnaires.

Questions

- Est-ce que Patricia a été persécutée injustement par une société qui considère que l'avancement de carrières des femmes séduisantes tient à leur ruse plus qu'à leur intelligence ?
- Est-ce qu'une jeune femme de 29 ans fraîche émoulue de l'université, est qualifiée pour être directrice exécutive d'une fondation gérant des fonds de plusieurs millions d'euros en pleine période de restructuration ?
- Est-ce que la vie personnelle de Patricia et Pierre (ou de tout autre responsable d'entreprise) est l'affaire de quiconque ?
- Quels mécanismes doit-on mettre en place dans les entreprises pour empêcher ce genre de problème ?
- Qu'auraient pu faire Patricia et Pierre pour éviter les résultats négatifs ?